

Relations extérieures

Écrit par Bernard Masurel

Mercredi, 24 Mars 2010 14:06 - Mis à jour Jeudi, 25 Avril 2019 14:42

L'Association Syndicale Autorisée de Défense contre la Mer (ASADM), travaille en étroite collaboration avec un certain nombre d'organismes :

- **La Mairie de Jullouville** qui assure un certain nombre de services (comptabilité, locaux de réunion, facilités diverses...) [==> voir le site de la mairie](#)
- **Le Trésor Public** qui gère le recouvrement des redevances
- **La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)** qui exerce une tutelle administrative sur le domaine public maritime
[==> site de la DDTM](#)

- **Granville Terre et Mer**, correspondant GEMAPI : Emmanuel Bulot